

CHARTE DU RANDONNEUR

Ne vous écartez pas des chemins balisés.
En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif**.

Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.

Ne jetez pas vos détritus, emportez-les.

Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.

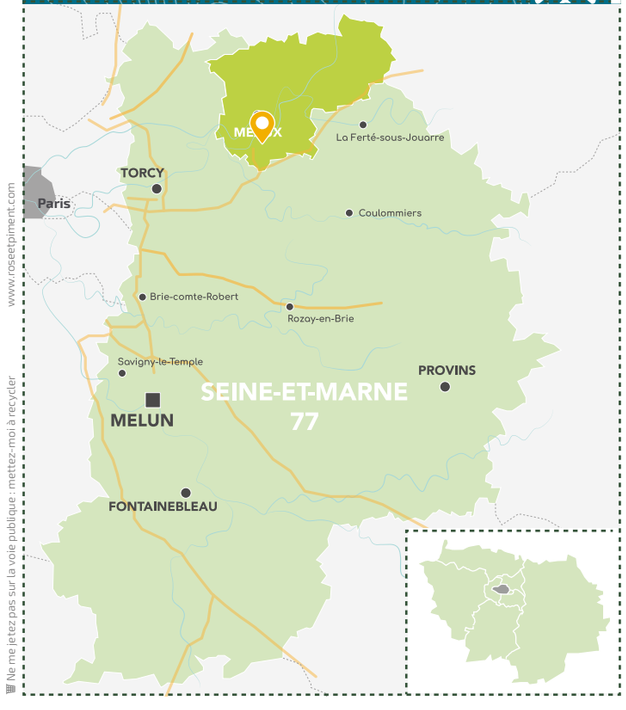
Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.

Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

Faites attentions aux tiques.

Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



www.roseetpiment.com
Ne me jetez pas sur la voie publique : mettez-moi à recycler

Voir carte IGN n° 2513 OT

Départ : Parking de la mairie de Congis-sur-Thérouanne

GPS : LAT : 49.00721685 LNG : 2.974402363

UTM : 498100.297 E 5428258.37N 31U

www.meaux-marne-ourcq.com

NUMÉROS D'URGENCE

112 N° Européen d'urgence (**15** Samu / **17** Police / **18** Pompiers)

114 SMS pour les sourds et malentendants

FFRandonnée Seine-et-Marne

Seine-et-Marne VIVRE EN GRAND !

CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ CONGIS-SUR-THÉROUANNE



OISEAUX DU GRAND VOYEUX

Après avoir parcouru les berges du canal de la Thérouanne, du canal de l'Ourcq et de la Marne, poursuivez votre découverte en limite de la réserve ornithologique du Grand-Voyeux, où des dizaines d'espèces d'oiseaux se côtoient.

10.6 km	BALISAGE
2h50	DIFFICULTÉ
0 m	THÉMATIQUE : NATURE

meaux marne ourcq tourisme

Patrimoine d'émotions



LE GRAND-VOYEUX

Installé sur le site d'anciennes extractions de sable et gravier, le domaine régional du Grand Voyeux est un paradis pour la faune et la flore. D'une superficie de 242 hectares, la réserve accueille les oiseaux sédentaires et migrateurs liés aux zones humides. Grèbe huppé, petit gravelot ou busard des roseaux font partie des espèces que l'on peut apercevoir des deux observatoires installés sur place. Partenaires du projet, l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France, le Conseil Général, la commune de Congis-sur-Thérouanne et la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq ont confié l'animation du site à l'association pour la valorisation des Espaces Nature du Grand-Voyeux (AVEN) – Visite sur rendez-vous.



ITINÉRAIRE
DE LA RANDONNÉE

CONGIS-SUR-THÉROUANNE
GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

1. **Passer devant la mairie** et se diriger vers le centre du village. Traverser le carrefour et poursuivre en face vers le canal de l'Ourcq.

2. **Franchir le canal,** continuer jusqu'au cimetière, puis bifurquer à droite et arriver au bord du canal de la Thérouannne.

3. **Emprunter le chemin de halage à gauche.** A la hauteur du château du Gué-à-Tresmes, monter par la petite route à gauche, puis suivre la route à droite sur 500 m.

4. **Gravir le sentier à gauche,** puis obliquer à gauche et descendre en sous-bois. Longer le canal de l'Ourcq à droite par le petit sentier en balcon (qui correspond au bornage-haut du canal) sur 1,5 km. Dévaler la pente à droite (prudence) pour passer, avec l'aqueduc, sous le canal. A la sortie, monter à gauche.

5. **Emprunter à droite** le chemin de halage sur 800m.

6. **Après quelques maisonnettes de rive,** trouver un petit sentier à droite, traverser la D 121 et descendre vers la Marne. Longer la rivière à gauche puis le bras qui borde l'île de l'Ancre et passer à l'extrémité de l'espace ornithologique du Grand-Voyeux.

7. **Partir dans le chemin herbeux à droite** et entrer dans le site ornithologique du Grand Voyeux. Longer en sous-bois cet espace. Plus loin tourner franchement à gauche, puis à droite pour arriver à la maison de la réserve du Grand Voyeux.

8. **Prendre à gauche** sur une petite route, puis passer devant l'église. Partir à droite dans la rue du Vert Moulin et utiliser la petite sente à gauche pour franchir la Thérouanne et rejoindre la Mairie.



LES INCONTOURNABLES


Maison de la réserve


Stern pierregarin


Héron garde-boeufs


Canal de l'Ourcq à Congis


Eglise Saint-Rémi

LÉGENDE

CONTINUITÉ RAPPEL

TOURNER À GAUCHE

TOURNER À DROITE

MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité «randonnée».

Crédits photos : © CCPO - © Aurélie CHAUVIN - © AEV ALTIVOLUS - © Gérard LEVASSEUR - © Benjamin DENOYELLE